



Direction départementale des Territoires
du Cher

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Réunion du jeudi 06 juin 2017

COMPTE-RENDU

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers s'est réunie à la direction départementale des Territoires, le jeudi 4 mai 2017 à 14h00, sous la présidence de Mme Sylvie MARQUET, adjointe au chef du service connaissance aménagement et planification à la DDT du Cher.

Assistaient à la réunion :

M. A. MILESI, représentant la DDT du Cher **et mandaté par M. X. CREPIN**

M. A. LESPAGNOL, président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles

M. Ph. POISSON, représentant la coordination rurale du Cher

Mme M. BILLON, représentant la confédération paysanne du Cher

M. D. de MONTALIVET représentant le syndicat de la propriété privée rurale du Cher **et mandaté par M. PAEPEGAEY**

M. PAEPEGAEY, représentant la fédération des chasseurs du Cher

M. L. GIRAUD, représentant de la chambre des notaires du Cher

M. A. FAVROT, représentant l'association Nature 18.

Étaient excusés :

M. J.C. MORIN, représentant le Conseil départemental

M. Mme G. de BENGNY-PUYVALLEE représentant le Conseil départemental

M. X. CREPIN, maire de PARNAY, représentant l'association des maires du Cher

M. D. MARCEL, maire de SAVIGNY EN SEPTAINE, représentant l'association des maires du Cher

M. G. LAMY, représentant le SIRDAB

M. E. GANGNERON, représentant la chambre d'agriculture du Cher

M. H. de GANAY, représentant la chambre d'agriculture du Cher

M. A. BUTOUR, représentant les jeunes agriculteurs du Cher

M. G. PREAU, représentant les jeunes agriculteurs du Cher

M. J. de JOUVENCEL, représentant le syndicat départemental des propriétaires forestiers

Mme M. GUILLON, représentant l'office national des forêts

Assistait également à la réunion sans voix délibérative :

Mme Ch. BOISSIERE, SAFER

Mme M. ROUSSEAU, DDT

M. G. OTULAKOWSKI, DDT

Étaient absents :

M. G. de SAPORTA, président de l'association départementale des communes forestières
M. M. POUFFIER, suppléant de M. G. de SAPORTA
M. Ph. de MARTIMPREY, représentant l'association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural
M. F. PINON, suppléant de M. Ph. de MARTIMPREY
Mme G. de BRACH, représentant la coordination rurale du Cher
M. Ph. GRESSIN, suppléant de Mme G. de BRACH
M. J.C. BOURDIN, représentant le conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire
M. J.B. COLOMBO, suppléant de M. BOURDIN

Quorum : En dépit de la présence de dix membres, le quorum n'est pas atteint. En effet, M. POISSON a assisté à la réunion en tant que représentant de la coordination rurale en remplacement de Mme de BRACH.

Toutefois, l'arrêté préfectoral n° 2016-1-0261 nomme Mme de BRACH titulaire et M. GRESSIN, son suppléant. Ainsi, M. POISSON ne peut siéger à la commission en tant que membre titulaire, il convient de prendre un arrêté modificatif pour acter le remplacement de Mme de BRACH par M. POISSON.

Les votes émis par M. POISSON ne seront donc pas pris en compte dans le présent compte-rendu qu'il est cependant décidé d'établir afin de retracer les débats ayant eu lieu.

Compte-tenu de l'enjeu des dossiers présentés à la commission, il a été indiqué aux services instructeurs de considérer que les dossiers recevraient un avis tacite dans le délai d'un mois à compter de la date de saisine de la CDPENAF.

➤ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 04/05/2017**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents

➤ **Dossiers soumis à saisine obligatoire :**

PC 018 088 17 20001

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** M. et Mme FONTAINE
- **Lieu du projet :** ENNORDRES (lieu-dit « Champ des Augérons »)
- **Description du projet :** Construction de 3 bâtiments destinés à l'élevage de dindes de chair.

Résultat du vote.

Contre : 1

Abstention : 1

Pour : 7

PC 018 088 17 20002

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** GAEC CORNUEL
- **Lieu du projet :** ENNORDRES (lieu-dit « Le Gué de la Pierre »)
- **Description du projet :** Construction d'un atelier de méthanisation

Une réflexion devra être menée sur la question du mitage généré par ce type d'installation.

Résultat du vote.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

PC 018 192 17 30001

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** EARL RENE
- **Lieu du projet :** REIGNY (Le Bourg)
- **Description du projet :** Construction d'un bâtiment agricole à usage de stabulation

Résultat du vote.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

PC 018 193 17 30003

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** SAS BERRY BIOGAZ représentée par M. Félix RENAUD
- **Lieu du projet :** REZAY (lieu-dit « Les Beaulieu »)
- **Description du projet :** Construction d'une unité de méthanisation, d'un bâtiment à usage de stockage agricole et d'une chaufferie

Résultat du vote.

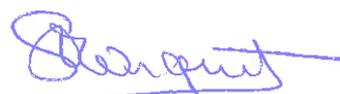
Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 7

La présidente clôt la séance à 15 h 30

La Présidente,



Sylvie MARQUET

